

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2022-045

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 28 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt-huit du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIRÉ, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 2 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Gaëtan GARREAU, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

2 pouvoirs :

- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Daniel ROBERT

Excusés : Fabrice DURAND, Jacky JOZEAU, Gérard GIRET

Absents : Jérôme GLORIAU, Alain JEZEQUEL

Françoise RICHARD a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 22 juin

Madame Maryse CHARRIER ne prend part ni au débat ni au vote.

CULTURE

Salon du livre 2022 : Bilan et subvention à l'Association 2A

Considérant la première édition du salon du livre organisée et coordonnée en 2022 par l'association Animation en Airvaudais,
Considérant la participation directe de la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet par l'animation du volet jeunesse du salon du livre,
Considérant la demande de subvention de l'Association Animation en Airvaudais auprès de la Communauté de Communes

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'attribuer une subvention de 2 500 € à l'Association Animation en Airvaudais pour l'organisation de la première édition du salon du livre,

- D'acter le partenariat entre la médiathèque et l'association, et ainsi valoriser le fléchage du projet de la médiathèque à hauteur de 5 825.25 €, incluant 4 245.25€ d'autofinancement,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectif et de moyens jointe en annexe, et tout document se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 28 juin 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220712-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-07-2022

Publication le : 12-07-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48